



BULLETIN D'ADHÉSION ET DE RÉADHÉSION 2026

Madame
Prénom Nom
Adresse électronique
Téléphone :

Monsieur
Prénom Nom
Adresse électronique :
Téléphone :
Adresse postale :

Adhésion par foyer : 35 €
Adhérent non imposable (sur justificatif) : 25 €
Collectivités : 35 €

Il n'y a pas de portage à domicile. Si vous pensez ne pas pouvoir récupérer vos revues lors des forums, choisissez l'envoi par courrier.
Tarif postal 2026 : 18 € à ajouter à l'adhésion.

Paiement Chèque, espèce, carte, virement	Montant de l'adhésion	Envoi postal (18 €)	Don	Total
	35			

Autorisation de droit à l'image
J'autorise le CCHA à utiliser mon image pour les besoins de sa communication.

À le..... Signature

Adhérer au CCHA

Le bulletin d'adhésion et de réadhésion est envoyé aux adhérents. Il se trouve sur la table du CCHA et également en ligne sur notre site (ccha.fr/À propos/Bulletin).
Il est à déposer lors des **forums** ou dans la **boîte aux lettres** du CCHA 48 rue A. et J. Lambert, 86100 Châtellerault ou à envoyer à Françoise Allignet, **trésorière** du CCHA, 5 Allée de la Pelotinière, 86220 Dangé-Saint-Romain.

Vous pouvez régler votre adhésion et vos achats

- par chèque
- en espèce
- par carte bancaire lors des forums
- par virement

Relevé d'identité bancaire – Crédit Agricole
IBAN FR76 1940 6000 0478 9014 1300 124 BIC AGRIFRPP894
Domiciliation CHATELLER.BLOSSA(00004)

Le CCHA étant « association d'intérêt général », les cotisations sont déductibles des impôts.

Adhésion par foyer : 35 € - Un reçu de déclaration fiscale sera délivré.
Adhérent non imposable (sur justificatif) : 25 €
Collectivités (associations, mairies, établis. scolaires, comités d'entreprise) : 35 €

L'adhésion vous donne droit aux 2 revues de l'année à retirer lors des forums.
IL N'Y A PAS DE PORTAGE À DOMICILE.
Si vous pensez ne pas pouvoir les récupérer lors des forums, choisissez l'envoi par courrier.

Tarif postal 2026 : 18 € à ajouter à l'adhésion